



USAGERS DU SERVICE PUBLIC, INFORMEZ-VOUS ! LA CASSE DE L'AFPA EST EN COURS !

*L'Association nationale
pour la Formation
Professionnelle des Adultes,
créée dans une volonté de
promotion sociale et de
qualification professionnelle
pour tous, est aujourd'hui
riche de 60 ans d'expériences
et de réussites.*

La formation est un
investissement, pas un coût !
Elle est un droit pour tous,
pas une marchandise !

**VOUS QUI AVEZ
DEJA BENEFICIE DES
SERVICES DE L'AFPA ...
OU VOUS QUI EN AUREZ
PEUT-ETRE BESOIN
UN JOUR...**

**SOUTENEZ LES SALARIÉS
QUI SERONT EN GREVE ET
DANS LA RUE, A PARIS,
LE 29 MAI !**

**L'AFPA, dans le cadre du Service public,
c'est la garantie,**

- d'une aide à l'orientation : des personnes qui vous accueillent et vous permettent de bâtir votre projet professionnel ;
- d'une formation qualifiante débouchant sur un titre du ministère du Travail, reconnu par les branches professionnelles ;
- d'une formation dispensée par des formateurs qui sont des professionnels et qui vous transmettent leur métier ;
- d'une rémunération pour tous ;
- de services associés : hébergement gratuit, restauration à prix coûtant, suivi médical et un accompagnement tout au long de la formation...

**L'AFPA, c'est aussi : 160 000 personnes formées
par an, dont 70% retrouvent un emploi..**

Mais en ne la finançant plus à la hauteur de ses besoins, le gouvernement a décidé que la formation professionnelle ne serait plus un service public...

Ce qui va entraîner :

- la disparition de l'aide à l'orientation professionnelle,
- la mise en place de formations plus courtes et non qualifiantes pour occuper des emplois précaires,
- une exclusion de nombreux demandeurs de formation, faute de financement,
- la fin de la gratuité des hébergements,
- une augmentation des prix des repas,
- l'abandon du suivi médical,
- une quasi impossibilité de suivre une formation hors de sa région.

*Tous ensemble, refusons la casse par le démantèlement !
Exigeons le maintien d'une AFPA nationale
dans le Service Public afin de permettre
à tous les citoyens de se former, de se perfectionner,
de se qualifier et de se reconverter à égalité de droits
sur l'ensemble du territoire.*

Et parlez de l'AFPA autour de vous, interpellez vos élus locaux.